

LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipale

Site : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

N° 68
JUIN 2018

LE MOT DU MAIRE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Colette PACCALLET née PRAT à l'âge de 69 ans. Colette avait été une des premières femmes de La Valla à s'engager pour sa commune. Elue le 13 Mars 1983 conseillère municipale dans l'équipe présidée par le Maire, Marcel RIVAT, elle devient 3^{ème} adjointe le 17 Mars 1989 dans l'équipe municipale de Madame le Maire, Marie BADARD et reconduite le 16 Mars 2001 dans ses fonctions lors de mon élection.

Colette faisait l'unanimité autour d'elle avec sa gentillesse, son sourire, sa spontanéité, son dévouement. Elle était membre du CCAS (Centre Communal d'Action Social) et collaborait pour le repas des anciens ainsi que la distribution du colis.

Elle était également impliquée au sein de l'association LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde). Chaque année en Mai, elle participait à la vente de fleurs pour leur venir en aide. Le Week-end du Téléthon également, elle apportait sa contribution ; Mais aussi aux fêtes de l'école ou autres ...

Au nom de la municipalité, des membres du CCAS, et de la population de La Valla, j'adresse mes condoléances attristées à sa famille et qu'elle soit assurée de notre soutien et de notre reconnaissance.

Dans un précédent bulletin municipal, j'avais évoqué la numérotation des habitations sur toute la commune. C'était une demande de la Poste mais qui devenait également obligatoire pour l'acheminement de la fibre optique mais aussi pour les secours. En partenariat avec la Poste, nous avons longuement travaillé sur ce sujet très délicat, en particulier Jean-Marc DECITRE, 1^{er} adjoint, et Cathy FLACHAT, secrétaire de Mairie. Je tiens à les remercier très sincèrement car cette tâche était complexe et les a mobilisés un certain temps. D'ici fin juin - début juillet, la commune sera en mesure de vous distribuer vos numéros (système métrique) et de placer les noms des chemins ou rues. Cette opération aura coûté environ 11 311 €. Le Conseil Départemental nous subventionne pour 4 819 €. (Cela ne concerne pas le village, le lotissement Les Fougères ni le lotissement Les Terrasses de Leytra, déjà numérotés).

Vous avez peut-être appris par affichage ou par la presse que j'ai pris un arrêté pour que les chiens soient tenus en laisse sur le pourtour du barrage de la Rive. A plusieurs reprises, des brebis

d'une riveraine ont été tuées ou blessées par des chiens errants, parfois en présence de leur maître indélicat. La propriétaire a d'ailleurs déposé plainte auprès de la gendarmerie de St-Paul en Jarez qui a diligenté une enquête. Certains contestent ma décision sur Facebook. Ils sont libres de le faire. Toutefois, que feraient-ils à ma place ? Est-il normal que la négligence de certains nuise à la vie paisible des autres ? Je rappelle au passage que la loi interdit la divagation des chiens. Rassurez-vous : j'aime les animaux mais la vie est faite de respect mutuel et mon rôle est d'en être le garant.

Courant juin, Saint-Etienne Métropole dotera la commune d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Elle sera située sur le parking du presbytère. Ces bornes sont géolocalisées pour permettre une utilisation facile. Elle sera implantée par le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) via l'entreprise SERP. Le financement est entièrement pris en charge par la Métropole.

A l'approche de l'été, je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et la réussite aux examens pour nos jeunes qui seront concernés.

Votre Maire
Jean-Claude FLACHAT

MICRO CRECHE LA VALLA EN GIER

BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS

Micro Crèche la Clé des Champs pour bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis et les vacances scolaires.



Micro crèche Bébé et Compagnie- La Clé des Champs
2 bis rue du Frère François 42131 La Valla en Gier
Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription,
Nous contacter au 09/80/44/67/36 ou au 09/54/64/22/19 ou
09/82/32/07/98 ou à l'adresse bebecompagnie@laposte.net

Horaires flexibles de 7h30 à 18h30

Repas BIO quotidiens

Places réservées aux entreprises

Usage de Couches lavables

Structure réalisée avec le soutien de la commune de la Valla en Gier, de la Caf de St Etienne



Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Des

places sont encore disponibles pour la rentrée 2018.

Pour toute demande d'inscription, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au **09.80.44.67.36** de 7h à 18h30

Et aussi au **09.54.64.22.19** à St Chamond ou au **09.82.32.07.98** à Châteauneuf

bebecompagnie@laposte.net

Coordinatrice Bébé et Compagnie
Laetitia Ferrari

COMITE DES FÊTES

FÊTE DE LA MUSIQUE

LE

VENDREDI 15 JUIN 2018

Dès 20h30 place de l'Église

Venez fêter l'arrivée de l'été
Restauration et buvette assurée.

Avec au programme :

ZUMBA



L'École de ZUMBA de la VALLA EN GIER
Et la représentation du groupe de danse

.....
En soirée avec

Mickael Fernandez

Et son groupe Cover Hoover



Une belle représentation qui s'annonce
énergisante et haute en couleurs.

Venez nombreux, Ambiance assurée.

Pour plus d'information
Contact Mairie au 04.77.36.08.58

FÊTE DE LA CHÈVRE

Dimanche 26 août 2018



LA VALLA EN GIER organise la
16^{ème} édition de la
«Fête de la Chèvre».

Le **dimanche 26 août 2018**, la municipalité et le Comité des Fêtes de LA VALLA EN GIER organisent la **16^{ème} édition de la « Fête de la Chèvre »**.

Manifestation organisée avec le concours du Conseil Départemental, de la Chambre d'Agriculture de la Loire, le Syndicat caprin, le Parc du Pilat et du partenariat de l'AOP CONDRIEU.

La **Chambre d'agriculture**, organise pour la **11^{ème} année consécutive le concours départemental** des fromages de chèvres, qui présentera les producteurs venant des départements et régions limitrophes. Les participants ont pour objectif l'obtention de l'excellence dans le domaine du fromage de chèvre. Le jury et les élus remettront, en présence du public, les prix au lauréat de chaque catégorie.

L'AOP Condrieu, Le Parc naturel régional du Pilat seront présents et vous accueillerons dans leur espaces privés.

Médias et radio régionale, relaieront l'évènement. Animations, Musiques expositions, repas et buvettes, seront au rendez-vous.

Il n'est pas trop tard
Les associations, Vallaudes et Vallauds désirant participer à l'organisation de la fête ou exposer leurs créations seront les bienvenus.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Cathy en mairie ou Michel LEGRAND au 06.59.33.42.32.

INFORMATIONS

ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

CM1 - CM2 : Initiation au handball

Dans le cadre du lien école-collège, Madame Phillis, professeur d'EPS au collège Pierre-Joannon à Saint-Chamond, est intervenue auprès des élèves de CM1-CM2 pour une séance d'initiation au handball, vendredi 27 avril en fin de matinée.



Ateliers de lancers, dribbles et petits matchs par groupe de 5/6 élèves ont été appréciés par tous.

APER : Prévention routière chez les CM1 - CM2

Vendredi 27 avril, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont accueilli le gendarme Caffiaux de la Brigade motorisée de l'Escadron départemental de Sécurité routière de la Loire.

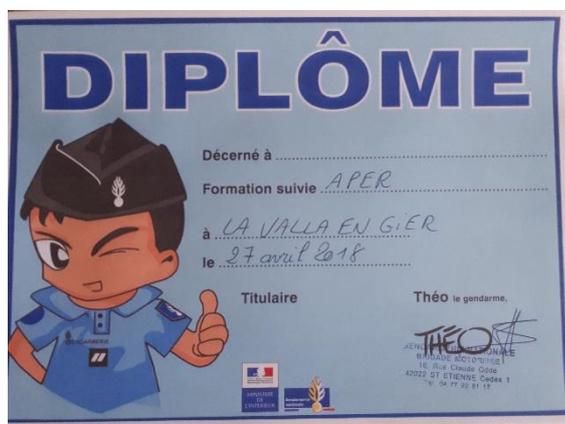
Ce dernier leur a présenté dans un premier temps les diverses missions de son métier que sont la gestion du trafic, la prévention, les contrôles et autres missions diverses puis il a abordé la sécurité en vélo, un sujet concernant tous les élèves.

Les enfants ont donc appris quels étaient les équipements obligatoires pour circuler en toute sécurité :

- le casque obligatoire jusqu'à 12 ans (passager compris),
- le gilet de sécurité réfléchissant,
- les éclairages blancs (devant) et rouges (à l'arrière),
- deux systèmes de freinage,
- le timbre-grelot,
- les plaques réfléchissantes sur les pédales et les rayons des roues.

Le gendarme leur a montré également des vidéos puis ils ont mis en application en faisant quelques exercices sur des situations concrètes comme franchir une intersection.

A la fin de l'intervention, tous sont repartis avec un diplôme attestant le suivi de leur formation.



Permis piéton réussi pour les CE2 !

Ce lundi 7 Mai, les élèves de la classe de CE2 ont passé leur permis piéton. Le gendarme responsable de cette opération de prévention était venu quelques semaines auparavant. Les élèves ont ensuite travaillé plusieurs semaines pour apprendre les règles de base pour se déplacer en toute sécurité en ville et en campagne. Le test était composé de 12 questions et tous les élèves ont réussi brillamment l'examen! Monsieur le Maire a félicité les enfants et leur a remis leur permis piéton.

Bravo à tous !



Plantation d'arbres avec l'ASSE

Ce mercredi 25 avril, l'association ASSE Cœur Vert a invité les élèves de l'école Notre-Dame des Victoires à planter 250 sapins (douglas) sur une parcelle forestière de la commune.

ASSE Cœur-Vert est une structure associative créée par l'ASSE, présidée par Dominique Rocheteau (l'ange vert) et dirigée par Lionel Potillon, dans le but de promouvoir des actions d'intérêt général poursuivant 4 objectifs : encourager la solidarité face à la maladie et au handicap, développer la citoyenneté, préserver l'environnement et promouvoir le sport amateur. C'est donc dans le cadre du programme "Engage-toi pour l'environnement", en partenariat avec la Mairie de La Valla-en-Gier et le Parc du Pilat que les enfants, accompagnés des enseignantes, de leurs parents, grands-parents, se sont retrouvés Route de la Grange du Puy pour planter des arbres.

Les élèves en formation Forestière de la MFR de Marlhès avaient préparé le terrain en amont en plantant des piquets de bois pour déterminer les plantations.



Photo souvenir avec Dominique ROCHETEAU

Sur chacun de ces piquets, les élèves ont pu inscrire leur prénom, une fois leur sapin planté.



Malgré la forte pluie subie en début d'après-midi, chacun a mis du cœur à l'ouvrage pour piocher et planter en suivant les conseils des étudiants et animateurs présents. Tout cela sous l'œil bienveillant de la Panthère, mascotte de l'ASSE, et de Dominique Rocheteau, qui n'a pas hésité à jouer de la pioche.



L'opération s'est terminée par un goûter pris en commun à la Maison des chasseurs.

Dans quelques temps, ils pourront revenir voir leurs arbres grandir et prendre conscience de l'importance de leurs gestes pour la nature.

Cerise sur le gâteau : tous les élèves présents pour l'opération se voient offrir une place pour le match ASSE-Bordeaux du dimanche 6 mai à 15 heures par M. Roland ROMÉYER,

président du club, qui ne pouvait être présent ce jour-là.

Matinée Portes ouvertes à l'école Notre-Dame des Victoires



Samedi 28 avril, ce sont plus d'une soixantaine de familles qui sont venues à l'école pour les Portes ouvertes.

Exposition des travaux d'élèves, diffusion des photos de la classe transplantée à Tence, les enfants étaient fiers de montrer leur travail à leurs parents ce jour-là.

Encore plus particulièrement les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 qui avaient fêté le 100^{ème} jour d'école la veille et présentaient leurs collections de 100.

Cette matinée a également été l'occasion pour les nouvelles familles de se familiariser avec l'établissement et de faire plus ample connaissance avec les enseignantes. La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.



Opération Pilat Propre

Lundi 30 avril, tous les élèves de l'école Notre-Dame des Victoires et de l'ITEP Rocheclaine se sont mobilisés pour l'Opération

Pilat propre, organisée par le Parc naturel régional du Pilat.



Armés de gants et grands sacs poubelle, les classes se sont rendues dans différents endroits du village : salle polyvalente, lotissement Les Fougères, autour du cimetière, à Luzernod. Accompagnées des enseignantes ainsi que de parents, grands-parents, tantes, venus nombreux à cette occasion, ils se sont mobilisés pour nettoyer le village de ses débris.

Une bonne vingtaine de sacs ont été remplis mais nous avons eu la bonne surprise de trouver beaucoup moins de déchets et autres encombrants que les années précédentes.



Ce qui montre que les gestes citoyens deviennent désormais une bonne habitude et que chacun est partie prenante dans la préservation de la nature qui nous entoure.

L'après-midi s'est terminée autour d'un grand goûter, offert par la Mairie, dans la cour de l'école.

Céline BISSARDON
Chef d'établissement

AFR

Association familles Rurales

La Maison des Trolls

afrlavallaengier@orange.fr

<http://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier>

Ouverture de la maison des trolls pour les vacances de juillet :

- la structure est ouverte du lundi 9 au mardi 31 juillet inclus

Programme disponible début juin sur le site / fin des inscriptions le 29 juin inclus

- un séjour pour le groupe des GZZ du lundi 9 au vendredi 13 à St Régis du coin

- un séjour pour les 6/12 ans à la Clayette (Saône et Loire) du lundi 23 au vendredi 27 juillet

Repas de fin d'année :

Comme toutes les années, un repas est proposé aux adhérents sur inscription (distribué début juin aux enfants dans les cartables / ou sur le site de l'AFR).

Cette année, il se déroulera le **mardi 3 juillet à 19h** à la cantine et sera suivi d'un spectacle des GZZ

Ouverture de la structure en aout du lundi 27 au vendredi 31 aout :

Le programme et les feuilles d'inscription seront disponibles sur le site (ou infos par téléphone) début juillet.

CHORALE DE L'ANDEOLAISE



Concert annuel à la chapelle de Leytra
Le dimanche 10 juin à 17h30.

Au programme :

En première partie chants variés et en deuxième partie chants traditionnels français.

Chef de chœur : Jean-Paul Tardy

Au piano : Anne-Marie Chalencou

Un moment sympathique à ne pas manquer.

La participation est libre.

A la fin du concert partage du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

A noter : la participation de la chorale à la célébration souvenir à la stèle Henri Trônel le vendredi 1^{er} juin.

Le repas des Aînés 2018

Comme chaque année l'équipe du CCAS a organisé le repas des aînés, 72 convives se sont retrouvés pour passer une agréable journée, agrémentée d'un menu gastronomique élaboré par Jean Louis DURIEU.

Le gibier était offert par l'ACCA, société de chasse.



Ambiance assurée pour nos convives



Aussi les convives ont interprété leurs chansons préférées.

Une ambiance musicale assurée par Mireille GIROUX, chanteuse et animatrice de talent et de la chorale interprétant quelques chants lors du repas.

LACIM

Les amis d'un coin de l'Inde et du Monde

Quelques nouvelles de notre jumelage au Niger, petit village, MADINA-BANIKOUBEY, 230 habitants, dans la région de Dosso comme notre précédent jumelage. Notre projet

d'alphabétisation des femmes suit son cours. Le projet d'agriculture durable quant à lui va se poursuivre jusqu'à la récolte en octobre.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour les aider, les permanences ont lieu à la mairie tous les 2^{èmes} dimanches du mois. Tout don est déductible des impôts, même occasionnel et sans minimum requis est le bienvenu.

Vous pouvez aussi appeler Mme BADARD au 04-77-20-02-94 ou Mme FREYCON au 04-77-20-05-88.

Site internet: www.lacim.fr

INFORMATIONS SPORTIVES

JUDO



L'AMPG (Association des Arts Martiaux Pays du Gier) vous propose des cours de judo pour les enfants nés à partir de 2013 (2013-2012-2011-2010-2009-2008-2007)

Les **mercredis de 15h45 à 16h45 à la salle polyvalente**. Les pré-inscriptions se feront le mercredi 12/09 et les cours débuteront le 19/09.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Julie au 06.32.89.84.24"

TENNIS DE TABLE



➤ CHAMPIONNAT PAR EQUIPES :

A l'issue de la saison, l'équipe 1 composée de Bruno REY, Pierre-Henri CALLET, Clément ROUSSEAU, Florian ORIOL, Quentin LINGRE et Etienne FLACHAT termine 7^{ème} en Départemental 1 et devra donc jouer un match de barrage le samedi 02 juin contre ROANNE LOIRE NORD pour espérer se maintenir en Départementale 1.

Cl't	Equipe	Pts	Joué
1	TT PELUSSIN 3	21	7
2	POUILLY NONAINS 1	19	7
3	LPBB ST GALMIER 2	17	7
4	RIVE DE GIER 1	14	7
5	VILLARS TT 3	13	7
6	ENT. ASS-ASC-TT 1	11	7
7	AS LA VALLA 1	10	7
8	TT LL DUNIERES 1	7	7

L'équipe 2 composée de Florent et Vincent DURIEU, Noa AFONSO DA CUNHA, Antoine RIVAT et Bruno-Henri BONIFAT termine 3^{ème} en Départementale 4, à une place de la montée en Départementale 3.

Cl't	Equipe	Pts
1	UPMS 5	17
2	TT ST JUST 5	14
-	AS LA VALLA 2	14
4	MONTBRISON TCT 7	12
5	ES ROCHE MOLIER 5	10
6	UNIEUX AEC 9	9
7	LE CHAMBON Rév. 11	8

A noter, la progression de presque tous les joueurs au niveau des points de classement individuel.

➤ TOURNOI DE FIN DE SAISON DU 18 MAI :

Le club a organisé son tournoi de fin d'année. La soirée a commencé par le tournoi des enfants. Les résultats sont les suivants :

- Minime : 1^{er} : Benoit THOLLOT ;
- Cadet : 1^{er} : Noa AFONSO DA CUNHA ;
- Poussins : 1^{er} : Jeremy SICARD ;
- Benjamin 1 : 1^{er} : Noah MELEY ;
- Benjamin 2 : 1^{er} : Julien DI BIN ;
- Benjamine : Romane AFONSO DA CUNHA.



Bravo à tous les enfants pour leur exceptionnelle progression cette année, et rendez-vous la saison prochaine ...

La soirée s'est poursuivie par le tournoi des adultes où quelques enfants ont également participé :

- 1^{er} : Pierre-Henri CALLET ;
- 2^{ème} : Etienne FLACHAT ;
- 3^{ème} : Clément ROUSSEAU.



➤ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MAI

L'assemblée générale annuelle s'est tenue en présence de nombreux parents et enfants du club. Le nombre d'adhérent est en forte hausse cette saison : 34 adhérents. Le bilan des nombreuses activités réalisées cette saison (tournoi de city, tournoi de foot à Luzernod, tournoi et soirée des 30 ans du club en présence de nombreux anciens adhérents, ... soirée du téléthon, ...) est très satisfaisant.

Suite à cette assemblée, voici la nouvelle composition du bureau du club :

- **Président** : Jean-Paul TARDY ;
- **Vice-Président** : Bruno REY ;
- **Trésorier** : Florian ORIOL ;
- **Secrétaire** : Pierre-Henri CALLET ;
- **Secrétaire adjoint** : Etienne FLACHAT ;
- **Correspondant** : Clément ROUSSEAU.

Concernant les entrainements de la saison prochaine, le club est en bonne voie dans sa recherche de solution pour maintenir les entrainements « enfants » du mercredi soir. Les entrainements du vendredi soir seront également maintenus.

Les dates des inscriptions pour la saison 2018-2019 sont fixées au mercredi 12 et vendredi 14 septembre de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente. N'hésitez pas à rejoindre le club, en loisir ou en compétition.

Les vallauds et le BMX, une longue histoire...



Cette année encore le BMX Vallée du Gier, basé à St Paul en Jarez compte parmi ses effectifs une quinzaine de pilotes vallauds sans compter membres d'encadrement et arbitres.

Une forte implication dans ce sport qui donne les meilleures bases techniques pour tous les sports sur 2 roues. L'aide des communes avoisinantes, dont La Valla, permet un encadrement technique adapté et de haut niveau, grâce à l'emploi de 2 entraîneurs professionnels diplômés.

Ceci se traduit par un accueil des plus jeunes à partir de 2 ans et des groupes loisirs, jusqu'à la compétition au niveau international avec par exemple une 7^{ème} place aux mondiaux en 2015 en Belgique pour une jeune doizeraine et une 8^{ème} place en 2016 en Colombie pour un des coach actuels.

Et tout ceci dans une ambiance conviviale qui se vérifie au fil des manifestations organisées par le club!

Alors oui n'hésitez pas à vous rapprocher de cette équipe très dynamique, en vous présentant à la piste de St Paul, sur le site du stade de foot. Le meilleur accueil vous sera réservé et vous constaterez par vous-même que les valeurs portées par le club : Excellence, Amitié et Respect ne sont pas galvaudées.

Didier VALLIER

Président du BMX Club Vallée du Gier



Lors de la prochaine Fête de la Chèvre du dimanche 26 août 2018, nous recherchons quelques personnes pour faire des animations « Lectures en plein air » pour les enfants (10 mn par lecture). Si vous êtes partants, merci de nous le faire savoir assez rapidement.

Actuellement, la bibliothèque ne propose pas de magazines. Si vous pensez que cela serait intéressant, vous pouvez nous le communiquer (ainsi que le titre des magazines).

Le stock des livres appartenant à la Médiathèque de la Loire va être renouvelé mi-juin: 500 nouveaux ouvrages vont arriver à la bibliothèque ! Venez les découvrir.

La plateforme Médiathèque Numérique de la Loire est dorénavant accessible à l'adresse suivante :

<https://mediatheque-numerique.loire.fr>

Ebooks, musique en ligne, vidéos d'autoformation, jeux vidéo, presse en ligne (400 revues), ... tous ces services sont disponibles immédiatement pour les utilisateurs inscrits. De plus, un service de VOD (Vidéo à la demande) sera prochainement disponible.

Une liseuse est actuellement disponible au prêt avec quelques livres téléchargeables à partir de ce portail. Vous pouvez l'emprunter lors des permanences du mardi ou du samedi.

Horaires d'ouverture : mardi de 16h à 18h, mercredi de 17h à 18h, vendredi de 19h à 20h. Ouverture également un samedi/mois : le 23 juin 2018. Les samedis du 2^{ème} semestre seront communiqués ultérieurement.

Vous pouvez nous joindre

04.77.94.47.38. ou 04.77.36.08.58

✉ bibliothequelavallaengier@orange.fr

FESTIVAL LES Z'ESTIVALES



Les Z'Estivales sur tout le territoire de la métropole, de la vallée de l'Ondaine au Pilat en passant par le pays de Saint-Galmier, des spectacles et concerts vous attendent tous les jeudis et vendredis sur les mois de juillet et août. Dans le cadre des rendez vous des Festivités d'été, la commune de La Valla en Gier a adhéré à la programmation d'un programme des Z'Estivales. Le théâtre de Rive de Gier "L'Imprimerie" présentera le **jeudi 23 août 2018, à l'Auberge de la BARBANCHE une soirée musicale. Revivez des moments de convivialité.**

Rendez-vous dès 19h30 pour un apéritif offert par la commune accueillant l'évènement suivi du concert/spectacle gratuit !

Pour ceux qui souhaitent prolonger, en amont ou en aval cette soirée, il vous sera proposé, en complément des visites avant l'apéritif, et un dîner après le spectacle.

ROMAIN LATELTIN - En concert

Quel bel album de chanson française ! Tous les ingrédients y sont réunis : originalité, talent, imagination, musicalité et une belle voix. Ce Lyonnais jongle avec les mots et les notes depuis qu'il a 16 ans. Hélas, complètement inconnu, il n'est diffusé que sur les radios indépendantes. Pourtant très apprécié par ses pairs, Romain est invité à jouer en première partie de grosses pointures telles que Raphaël, Diane Tell, Benjamin Biolay, entre autres.



CONVENTION AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE DE ST CHAMOND

Rappel sur la convention avec l'école de musique de St-Chamond :

En date du 29 juin 2015, la commune de La Valla en Gier a signé une convention avec la Mairie de St-Chamond afin que le conservatoire de musique puisse accueillir des enfants de notre commune moyennant une participation financière réduite par rapport au tarif normal, de plus de 1000 €.

En date du 22 juin 2015, le Conseil Municipal a délibéré pour accepter la participation de 180 € par enfant inscrit et pour en demander le remboursement aux parents concernés. Ceci afin que le budget communal ne supporte pas les frais d'une activité au détriment des autres.

A défaut du remboursement de 180 €, la commune sera contrainte de dénoncer la convention. Merci d'en prendre bonne note.

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Comment signaler un individu ou un nid ?



Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 42 : 06 58 17 75 93 /

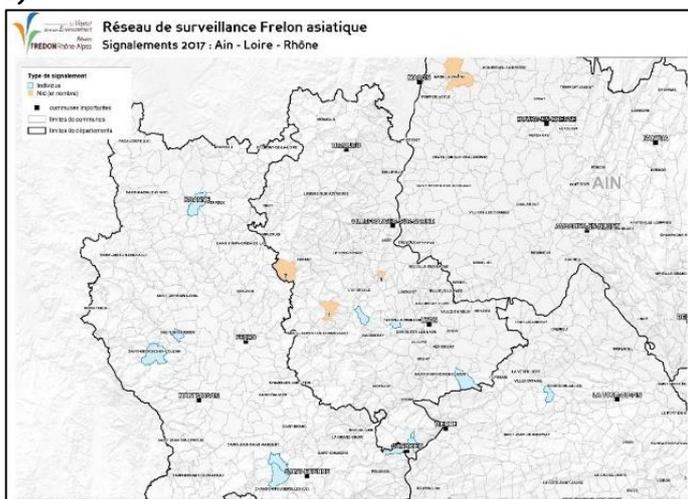
contact.gds42@reseaugds.com

FREDON : 04 37 43 40 70 /

frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr

2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1):



Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de de la Loire, du Rhône et de l'Ain

Dr Prémila CONSTANTIN

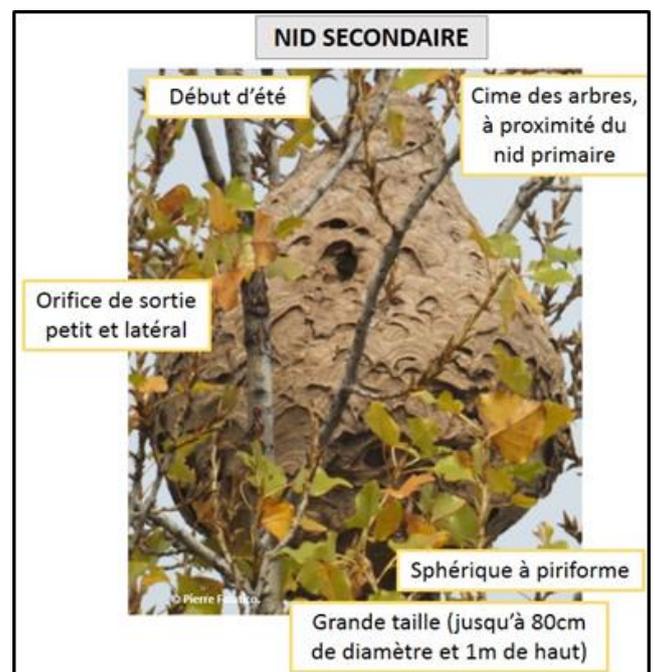
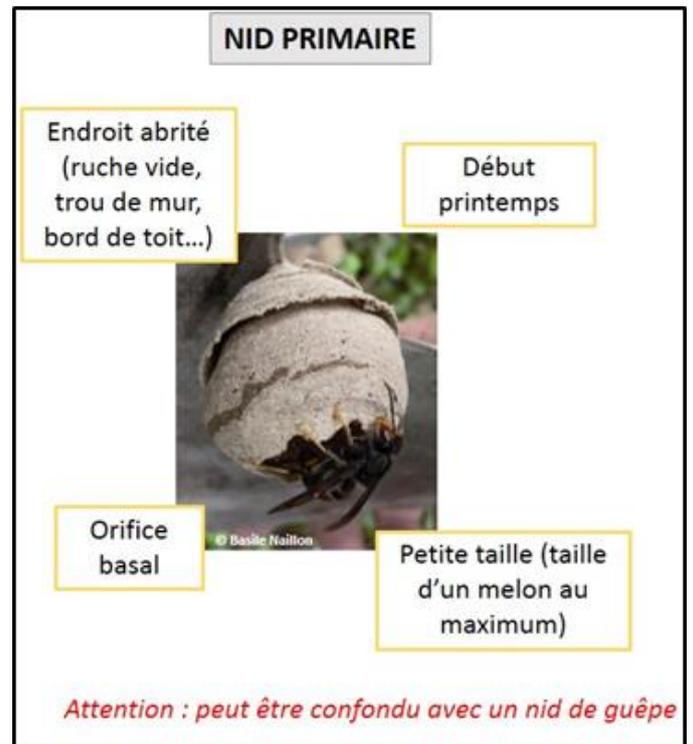
Section apicole GDS Rhône-Alpes

¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

⁴ FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE



GÉRER MON PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

L'administration fiscale transmet automatiquement mon taux aux organismes collecteurs (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...). Pour mes revenus sans collecteur (revenus des indépendants, revenus fonciers...), elle prélève chaque mois des acomptes sur mon compte bancaire.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ÇA CHANGE QUOI POUR MOI ?

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

**SALARIÉ ? ACTIF ?
RETRAITÉ ?
INDÉPENDANT ?
JE SUIS CONCERNÉ**

L'impôt est directement prélevé sur mes revenus (salaires, retraites, allocations chômage...) par mon employeur, caisse de retraite, Pôle emploi (organismes collecteurs).

Pour les revenus des indépendants, les loyers, les revenus agricoles, etc. l'impôt est prélevé sur mon compte bancaire sous forme d'acomptes.

Tous les ans, je dépose ma déclaration de revenus. Elle permet de déterminer mon taux de prélèvement, de prendre en compte mes réductions et crédits d'impôt et de calculer mon impôt définitif.

ET MON TAUX DE PRÉLÈVEMENT ?

En 2018, ma déclaration de revenus sert de base au calcul de mon taux de prélèvement à la source pour 2019.

> Je déclare mes revenus en ligne : je connais mon taux immédiatement et le montant de mes acomptes éventuels.

> Je déclare mes revenus sur papier : je connais ces informations à compter du 16 juillet dans mon espace personnel sur impots.gouv.fr ou sur mon avis d'impôt.

ET SI JE SUIS NON IMPOSABLE ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour moi : je n'ai aucun prélèvement.

FINANCES PUBLIQUES

Je peux adapter mon prélèvement à la source après ma déclaration en ligne ou à compter du 16 juillet 2018 si je déclare sur papier :

- si je suis en couple marié ou pacsé, je peux choisir des taux individualisés au lieu de mon taux « foyer ». Ce choix ne modifie pas le total des prélèvements, il les répartit différemment au sein du couple ;
- je peux choisir de ne pas transmettre mon taux à mon employeur. Un taux non personnalisé m'est alors appliqué en fonction de mon niveau de rémunération. Dans la plupart des cas, il sera plus élevé et je serai remboursé du trop versé l'année suivante. Dans les autres cas, je devrai verser chaque mois un complément sur impot.gouv.fr ;
- je peux choisir le paiement de mes acomptes par trimestre pour mes revenus sans organisme collecteur (revenus des indépendants, revenus fonciers...)

ET MES REVENUS DE 2018 ?

L'impôt sur les revenus non exceptionnels de 2018 sera effacé.

Les revenus exceptionnels et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés.

Retrouvez plus d'informations sur les sites
prelevementalsource.gouv.fr
et impots.gouv.fr

© Direction générale des Finances publiques -
Mars 2018

0 811 368 368 0,06 € / min

METROPOLE



Cadastre solaire

L'énergie solaire, photovoltaïque pour produire de l'électricité ou thermique pour produire de l'eau chaude (usages sanitaires, chauffage) est une énergie propre et de plus en plus rentable. Pourtant, les nombreuses arnaques

de démarcheurs peu scrupuleux qui se sont développées ces dernières années ont mis à mal la réputation de cette énergie. Pour y remédier, Saint-Etienne Métropole, qui est engagée dans une démarche de « territoire à énergie positive » et qui s'est fixée pour objectif de multiplier par 6 la production d'énergie renouvelable sur son territoire, a mis en place un cadastre solaire à disposition de ses habitants. Cette carte satellite en ligne, développée par la start-up « In Sun We Trust », permet aux 403 000 habitants de la Métropole stéphanoise de repérer leur habitation et d'avoir des informations fiables et objectives en un clic sur le potentiel de production solaire de leur toiture : secteur de la toiture à équiper, production, coût, temps de retour sur investissement, taux de rentabilité avec ou sans financement de l'installation par un emprunt, etc. Mieux encore, si vous souhaitez contribuer à la transition énergétique en vous équipant de capteurs, le site vous accompagne vers des installateurs référencés dont la qualité des précédentes installations a été vérifiée et valide les devis qui vous sont proposés. De quoi franchir le pas en toute confiance.

Retrouvez le cadastre solaire de Saint-Etienne Métropole sur www.saint-etienne-metropole.fr rubrique développement durable ou sur <https://saint-etienne-metropole.insunwetrust.solar>

Chiffres concernant notre commune

Strate 500 à 1999 habitants :

Taxe d'habitation - taux voté par la commune : 7.41 % (moyenne départementale : 9.13 %, moyenne régionale : 11.50 %, moyenne nationale 12.23 %)

Taxe foncière sur les propriétés bâties - taux voté par la commune : 8.50 % (moyenne départementale : 14.11%, moyenne régionale : 14.24 %, moyenne nationale 15.42 %)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties - taux voté par la commune : 37.77 % (moyenne départementale : 37.21%, moyenne régionale : 48.89 %, moyenne nationale 43.71 %).

Programme d'Intérêt Général

Un Programme d'Intérêt Général (PIG) 2017-2022 a été lancé pour les communes de Saint-Etienne Métropole afin d'aider les propriétaires à réhabiliter leur habitat et permet d'intervenir sur 6 thématiques : accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne et dégradé, redressement des petites copropriétés en difficulté, soutien à l'offre locative sur des secteurs ciblés. Ces dispositifs permettent aux propriétaires de bénéficier d'un conseil et d'un accompagnement gratuit pour leurs projets de travaux et de bénéficier d'aides aux travaux sous conditions.

Rénov'actions 42 tel : 04 77 41 41 25

Transport à la Demande

Le nouveau service de Transport à la Demande, dénommé « ProxiSTAS » permet d'effectuer un aller-retour quotidien à destination de Saint-Chamond, hors vacances scolaires, en appelant le **04 77 92 82 19 au plus tard la veille avant 19h**. Arrivée Place du Moulin à 10h15 et Départ Place du Moulin à 12h15. Informations complémentaires en Mairie.

Recyclage et revente à prix cassé de matériel de santé

Envie Autonomie, c'est le nom de la nouvelle filière de réutilisation de matériel mis en œuvre par Envie Loire, association qui œuvre depuis 25 ans pour réparer et remettre sur le marché à prix cassés électroménager, matériel informatique... et désormais, du matériel lié à la santé. Ainsi, chaises roulantes, béquilles, lits médicalisés et autre déambulateurs peuvent être donné à Envie Loire Autonomie plutôt qu'être jetés. Du personnel en insertion, souvent éloigné de longue date du marché de l'emploi, est ainsi embauché pour réparer, nettoyer et aseptiser le matériel qui est ensuite remis en vente à un prix défiant toute concurrence. Vous souhaitez donner du matériel qui encombre vos placards et greniers ou avez besoin de matériel mais ne souhaitez pas vous ruiner ? Rendez-vous au 47 rue Gauthier Dumont à Saint-Etienne (Montplaisir) ou contactez Envie Autonomie :

Une prime pour changer votre chaudière au fioul

A l'occasion de la présentation du Plan Climat gouvernemental, Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, a annoncé la mise en place d'un dispositif « coup de pouce » pour aider les ménages à abandonner les chaudières fioul, une énergie polluante et très couteuse. Concrètement, les ménages abandonnant le fioul au profit d'une chaudière bois ou d'une pompe à chaleur air/eau pourront bénéficier d'une prime pouvant aller jusqu'à 3000€ (pour les ménages aux revenus « très modestes », 2000€ pour les ménages aux revenus « modestes », 550€ pour les autres). Les particuliers préférant opter pour une chaudière gaz pourront eux profiter d'une prime de 450€ (pour les ménages aux revenus modestes et très modestes). Pour bénéficier de cette prime et d'un accompagnement gratuit et objectif, il est conseillé de contacter Rénov'action 42, le service public de la rénovation énergétique au
04 77 41 41 25

www.renovactions42.org

Définition des revenus modestes et très modestes au sens de l'ANAH.

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 508	18 598
2	21 217	27 200
3	25 517	32 710
4	29 809	38 215
5	34 121	43 742
Par personne supplémentaire	+ 4 301	+ 5 510

Thermographie aérienne des habitations pour l'ensemble des habitants

Saint-Etienne Métropole a fait réaliser sur les communes de son territoire une thermographie aérienne des habitations pour que l'ensemble des habitants puissent connaître les déperditions de chaleur de leur logement.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser les particuliers aux économies d'énergie et les amener à s'interroger sur l'efficacité thermique de leur habitat et les encourager à réaliser des travaux d'isolation.

Un Conseiller Energie se déplacera sur notre commune le 2 juillet 2018 de 9h à 12h pour une permanence de restitution. Si vous souhaitez le rencontrer, il suffit de prendre rendez-vous auprès de la Mairie (04 77 36 08 58).

Semaine du Développement Durable



ville de
Saint-Étienne
L'expérience design



ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Métrique de l'Énergie

Soucieuse de protéger notre environnement, Saint-Étienne Métropole et ses nombreux partenaires s'engagent cette année encore dans la semaine européenne du développement durable.

Pour cette édition 2018, l'économie circulaire est mise à l'honneur. Recycler, réutiliser, réparer, voilà le credo de cette économie résolument verte. Au travers des animations proposées, apprenez comment changer vos habitudes et faire entrer le développement durable dans votre quotidien.

Vous trouverez le programme complet de la semaine sous le lien ci-dessous :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/sites/default/files/livret-semainedd2018.pdf>



« Coup de neuf » pour la déchèterie de Saint-Chamond

ZI du Coin – Rue des martinets

Principaux Objectifs :

- ♿ Fluidifier la circulation sur site grâce à une voie d'accès élargie et au nombre de quais augmenté,
- ♿ Mettre le site en conformité vis-à-vis des normes de sécurité et de la réglementation environnementale ,
- ♿ Améliorer les conditions de stockage des déchets dangereux des ménages avec la création d'un bâtiment et la mise en place d'un nouveau container pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Impacts sur le fonctionnement :

- ♿ **Fermeture** de la déchèterie au public **TOUS LES LUNDIS** : matin et après-midi.

Du mardi au dimanche, les horaires sont inchangés.

- ♿ Déchets acceptés **à compter du 14 mai 2018 : 6 bennes restent accessibles**

pendant toute la durée du chantier : Déchets verts – Cartons – Ferrailles –

Inertes – Bois - Tout venant

- ♿ **Pour tous les autres déchets** : se rendre sur la déchèterie la plus proche, **Lorette** ou toute autre déchèterie de Saint-Etienne Métropole.

Soucieuse de préserver et d'améliorer le confort de tous ses habitants, Saint-Étienne Métropole va procéder à des travaux sur votre déchèterie.

Période de travaux
Dès le 16 mai 2018, pour 5 mois environ.
Impacts sur le fonctionnement dès le 14 mai 2018.
Sous réserve d'évolution, en fonction des conditions météorologiques et des aléas du chantier.

Saint-Étienne Métropole vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour la gêne occasionnée lors de ces travaux.

Plus d'informations sur le site internet www.saint-etienne-metropole.fr

Ou en appelant le **INFOS DÉCHETS 0 800 882 735**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture de la déchèterie St-Chamond

Période d'été 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au vendredi: 10h à 12h-14h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h

Dimanche : 9h30 à 12h Fermé Ap-midi.

Période d'hiver du 1^{er} Nov Au 31 mars

Horaires identiques, fermeture à 18h.

Déchèterie fermée les jours fériés.

Une nouvelle déchèterie « La Briquèterie » est dorénavant ouverte à Lorette.

PASSAGE DE LA DECHETERIE MOBILE

A Luzernod, le samedi 16 juin 2018 de 9h30 à 17h non stop.

Sont acceptés les déchets suivants : les encombrants (fauteuils, matelas, objets volumineux non recyclables, ...)

- le bois
- les déchets verts (branchages, tontes, ...)
- les cartons
- la ferraille et les métaux non-ferreux
- les gravats, les matériaux de démolition ou de bricolage et les inertes (hors plâtre et amiante)
- les déchets dangereux des ménages (c'est-à-dire dangereux pour l'environnement et pour l'homme : corrosifs, inflammables, irritants, ...). Ce sont par exemple les piles, batteries, colles, peintures, huiles de friture, huiles moteurs usagées, ...
- les déchets d'équipements électriques et électroniques (téléphonie, hi-fi, électroménager, outillage, ...)

En revanche, les ordures ménagères, les déchets recyclables du bac ou sac jaune, le verre, les pneus, les textiles, l'amiante, les déchets d'activités de soins à risque infectieux, les déchets professionnels ou agricoles, les déchets radioactifs et les déchets explosifs (bouteilles de gaz, extincteurs...) ne sont pas autorisés.

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'évènements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. ...).

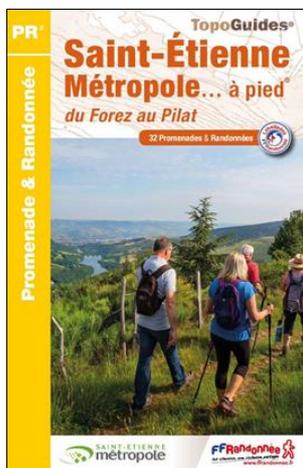
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage sans un représentant légal a pour obligation de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

PROMOTION DU TERRITOIRE

Un topoguide sur les sentiers de Saint-Etienne Métropole

Des **topoguides** présentant 32 promenades et randonnées à pied du Forez au Pilat sont en vente à la Mairie au prix de 9,90 €.



Saint-Etienne Métropole... à pied®
Du Forez au Pilat 32 circuits Promenade et Randonnée
96 pages
Prix public 2018 : 9,90 euros
Disponible depuis mars 2018

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h30 à 11h30

Sauf le premier mercredi du mois

Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

☎ 04.77.36.08.58

✉ communelavallaengier@orange.fr

SENIORS EN VACANCES



LE Club loisirs amitiés
Colombier - graix
Organise un séjour
A Bellefontaine (Jura)

Du 1^{er} au 8 Septembre 2018

8 jours / 7 nuits en pension complète
(avec excursions)

Visite découverte de la région ou animation le matin s'il n'y a pas d'excursion

Programme disponible sur simple demande.

Pour les personnes de 60 ans et plus et pour les conjoints (mariés ou Pacsés) quelque soit l'âge.

Coût du séjour en chambre double 405€

Taxe de séjour et transport.

Environ, (Maximum) + 92€

Pour les personnes imposables

Séjour et transport = 497€

Pour les personnes non imposables

une aide ANCV - 160€

Ce qui porte le séjour à 337€

Pour les non adhérents, prévoir une carte d'adhésion 2018 à $\frac{1}{2}$ tarifs = 10€

Renseignements :

Jean Louis Royet : 04 77 20 49 62

Michel Cellard : 04 77 51 53 59

Merci de nous contacter avant le 30 juin 2018.

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages N°075100069 I.P.N.S.



LUDOBUS

Horaires de passage : 11h30 à 12h30

Parking Marcellin Champagnat

Jeudi 7 juin 2018

Jeudi 5 juillet 2018

REPORTAGE CRASH AVION

Un reportage sur les 10 ans du crash de l'avion des « 3 anglais » aura lieu le **jeudi 7 juin 2018** à partir de 18h50 sur France 3 Régional édition locale de la Loire.

CORRESPONDANCE DE PRESSE

ANNIE PRAT

Pour la contacter

☎ : 04 77 20 06 65

☎ : 06 60 32 22 59

✉ prat.annie42@orange.fr

TARIFS SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

	SP	SRP	SP + SRP
Cautions	230 €	230 €	230 €
Location aux particuliers	280 €	120 €	330 €
Apéritif	80 €	40 €	NON
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €
Location du samedi soir au lundi matin (si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin)	400€	NON	NON
Location aux associations	190 €	120 €	230 €
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €

NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ



ÉPICERIE PRIMEUR

Possibilité de livraison à domicile.

Sylvie

☎ 06.67.66.90.12.



BUREAU DE POSTE et CAFÉ DE LA POSTE

Les Matins de 7h30 à 13h30.

Gilles VAUDOIRE

☎ 04.77.20.02.30



COIFFURE : Le Salon de Virginie

☎ 04.77.20.01.15.



Beauté Nature

Esthétique au Salon de virginie

Sonia Faure

☎ : 06.70.70.86.46



ATELIER POTERIE :

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03.



AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16



BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20



AUBERGE DE LA BARBANCHE

Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier

42100 SAINT-ETIENNE

Fermé le mardi

☎ 04.77.20.40.43

aubergebarbanche@orange.fr



BAR/RESTAURANT "LE PETIT BOURGET"

Téléphone Fixe: 09 84 23 63 45

Téléphone Portable: 06 33 01 62 74

Site Internet: www.lepetitbourget.com



LES AUBRACS DE SALEYRES

Vente directe de viande

Sébastien THOLOT

☎ 06.58.42.11.84

sebaubrac@orange.fr

Site internet : <http://lesaubracsdesaleyres.monsite-orange.fr/index.html>



ECRIVAIN PUBLIC

Danielle MEUNIER 23, Rue Etienne Rully

☎ 07.71.83.62.44

www.art-en-écriture.cmonsitre.fr



NOUVEAU

ARB : depuis 2007

Agencement et rénovation du bâtiment

DELAUVAUD Cédric

☎ 07.61.21.12.58.

arb42@hotmail.fr

Les commerçants ou artisans de notre commune désirant être inscrits sur la liste de proximité sont invités à nous transmettre leurs coordonnées en mairie.

ETAT-CIVIL

TRANSCRIPTION DE DECES

RODRIGUES François Marie, décédé le 12 Mars 2018

VIDAL Jean Luc René, décédé le 23 Mars 2018

BERNE née JOURJON Anna Pierrette, décédée le 19 Avril 2018

PRAT épouse PACCALLET Colette Marie Claude, décédée à Saint-Etienne le 25 Mai 2018

INHUMATIONS

Rectificatif Janvier 2018 :

CHAIZE née FARA Julie Antonia Marcelle, inhumée le 8 Janvier 2018

DECES

CARROT Daniel Claude Marie, décédé le 17 Mars 2018.

MALEGUE François, décédé le 13 Avril 2018

NAISSANCES

Rectificatif Décembre 2017 :

LEMERCIER Hugo Kilian Adam, né le 31 décembre 2017 à Saint Priest en Jarez

ROYO Axel Christian Fabrice, né le 24 Février 2018 à Saint-Etienne

FERNANDEZ Manon, née le 1^{er} Mars 2018 à Saint-Chamond

MOLINA Astrid Noélie, née le 18 Avril 2018 à Saint-Chamond

THOMASSON Elina, née le 25 Avril 2018 à
Saint-Chamond

LETAY Malone Luc, né le 16 Mai 2018 à Saint-
Chamond

**Vous pouvez retrouver le PJ en couleur sur le site.
Disponible sur site : <http://www.la-valla-en-gier.fr>
Dépôt légal: Juin 2018 - Imprimé en France - Imprimeur :
Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et
Rédacteur en chef : Michel LEGRAND.**